

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2024

Nombre de conseillers : 8

Présents : 6

Votants : 6

Présent(e)s : Christian Cassulo, Pierre-François Chaut, Michèle Harang, Joël Mars, Gilles Soleillant, Nicolas Delomier.

Absent(e)s excusé(e)s : Carine Carton, Philippe Roche

Secrétaire(s) de séance : Pierre-François Chaut et Joël Mars,

Ouverture de la séance : 19h 19



## Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du 6 juin 2024 sera arrêté en date du 30/10/2024

## A – Délibérations à l'ordre du jour :

### **1 – Délibération pour la vente du local de la grange AC212**

En juin 2024, une délibération avait été prise pour autoriser la vente d'une partie du local n°AC212 (Bâtiment de la grange). Il s'agit d'une partie de la grange située à côté de la chaufferie d'une surface de 119 m<sup>2</sup> avec cave en sous-sol. Suite à la signature du compromis de vente le 09/09/2024, certains points ont été précisés par l'office notarial des Comtes du Forez. En particulier, la répartition des biens vendus ne doit pas être exprimée en surface mais en volume selon le plan établi par le Cabinet M.Mialon avec :

- le volume n°1 correspondant au sous-sol avec la cave, le local artisanal et l'ensemble du volume sous la toiture et l'intégralité de la toiture
- le volume n°2 correspondant à la chaufferie restant propriété de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition d'achat du local artisanal selon le plan de division projet du géomètre M. Mialon au montant de 45 000 € et autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la suite de la procédure.

Votes : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 6

### **2 – Délibération pour le recrutement d'un agent recenseur pour le recensement de janvier 2025.**

Un agent recenseur doit être recruté pour le recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025.

Une candidature a été reçue.

Le montant de la rémunération doit être défini.

Il est proposé un montant de 1 050 € brut

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la nomination Mlle Justine Seguin en tant agent recenseur pour la période du 16/01/2025 au 15/02/2025 pour un montant de 1 050 € brut.

Votes : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 6

## B- Informations diverses :

1. Projet éolien : Suite à plusieurs relances, le protocole transactionnel concernant la convention de passage de câbles a été régularisé. La commune de Gumières a été sollicitée pour une variante du tracé du raccordement électrique entre le poste de livraison et le point de raccordement haute tension situé à Saint Bonnet le Château. La commune a fait part de ses interrogations. Enedis a répondu partiellement et a informé des difficultés pour obtenir des autorisations sur les communes limitrophes.
2. Financement rénovation énergétique du bâtiment de l'auberge. Une demande de subvention pour le premier volet de l'opération portant sur le remplacement des menuiseries a été lancée auprès du Département et de la Région. Ce premier volet est en cours d'instruction auprès des financeurs. Pour le second volet qui comprend la rénovation de l'auberge, il est envisagé de scinder cette opération avec une partie électricité et rénovation des murs et plafond et une partie spécifique au matériel. Pour ce sujet, une recherche de financement doit être trouvée car la Région ne finance pas la partie matériel. Le département pourrait financer une partie de la partie matériel sur l'enveloppe solidarité (sous condition).
3. Balisage des chemins : Le balisage du circuit de l'arbre est en cours. Les autres sont terminés. Des séquences de débroussaillage sont envisagées.
4. PLUI : Des réunions publiques sont prévues en novembre et décembre dans le secteur
5. Entretien de la piste forestière Le Roy : les travaux ont été entrepris
6. Terrain sous l'église : point sur la vente éventuelle de la parcelle n°101
7. Travaux d'interconnexion eau potable Murcent-St Jean : les travaux sont terminés mais il reste un problème de compactage.
8. Dématérialisation des documents : Le logiciel IX-Bus est installé et en cours de finalisation
9. Logiciel cimetièrre : l'application est opérationnelle, a déjà été utilisée et va continuer à être renseignée au fil du temps.
10. Cérémonie du 11 novembre prévue à 11 h.
11. École : travaux prévus sur la partie sanitaire
12. Chemin contournement du Besset : les travaux sont terminés

Gumières, le 30 octobre 2024

Clôture du conseil : 20h 35

Le Maire



Christian Cassulo

Pierre-François Chaut



Michèle Harang



Joël Mars



Gilles Soleillant



Philippe Roche

Carine Carton

Nicolas Delomier

